

Jean Claude CORONAS

Cabinet d'expertises et contrôles obligatoires des bâtiments

19 B, Avenue d'Azereix - 65000 TARBES

Tel : 06 64 42 19 50 - Fax : 05 62 93 30 34

Mesurage loi carrez - diagnostic amiante et plomb - états parasitaires

Siret 323 619 882 00059 - URSSAF de TARBES

Formation au centre d'Enseignement Supérieur de l'Industrie et Intercontrôle Framatome

ATTESTATION DE DIAGNOSTIC AMIANTE

Décret 96-97 du 7 Février 1996 - Décret 97 855 du 12 Septembre 1997

Décret 2001 840 du 13 Septembre 2001 et Décret 2002 839 du 3 Mai 2002

Parties verticales et enduits - Planchers, plafonds et faux plafonds - Conduits, canalisations et équipements - Ascenseurs

Expert compétent N° DI 1787 délivré par ACERT AFAQ

Je soussigné Jean Claude CORONAS, assuré en RC professionnelle par contrat assurances MMA 11521519 - LOURDES 65100, certifie que suite au contrôle effectué par mes soins sur la propriété ou le bâtiment suivants :

Désignation parties concernées :

Maison d'Habitation avec garage et remise séparée

Rch: entrée - 1 chambre - 1 séjour - 1 cuisine

Etage: 2 ch - 1 couloir - 1 salle d'eau - 1 wc - terrasse

Combles

Pièce Annexée à la minute
d'un Acte reçu par
Le Notaire associé soussigné
le, *17 Novembre 2003*

Désignation des lieux :

Adresse: 7, rue Faidherbes

Code postal : 65000

Ville TARBES

Mission commandée par :

EMME FOJOL CARDEVELLE / MIRE
Abadie

Date 07/06/2003

Propriétaire : Succession ROUTGE

Le diagnostic est le suivant :

Absence de matériaux et produits contenant de l'amiante à l'intérieur

Voir annexe en page 2 pour information

2003

Su Broye

vu c. Coronas

CABINET D'EXPERTISES

Jean-Claude CORONAS

19, avenue d'Azereix

65000 TARBES